

Quand la différence peut faire la différence! (2^e partie)

Portrait d'un Québécois d'origine française



Claude Moussu est originaire de la région des Pays de la Loire en France et demeure au Québec depuis 1996. Il est diplômé du Lycée agricole de Briacé - Le Landreau, au sud de Nantes. Il est maintenant concepteur de jardins chez Aménagement Côté Jardin, une entreprise située à Montréal.

QV - Quelle formation aviez-vous suivie dans votre pays d'origine?

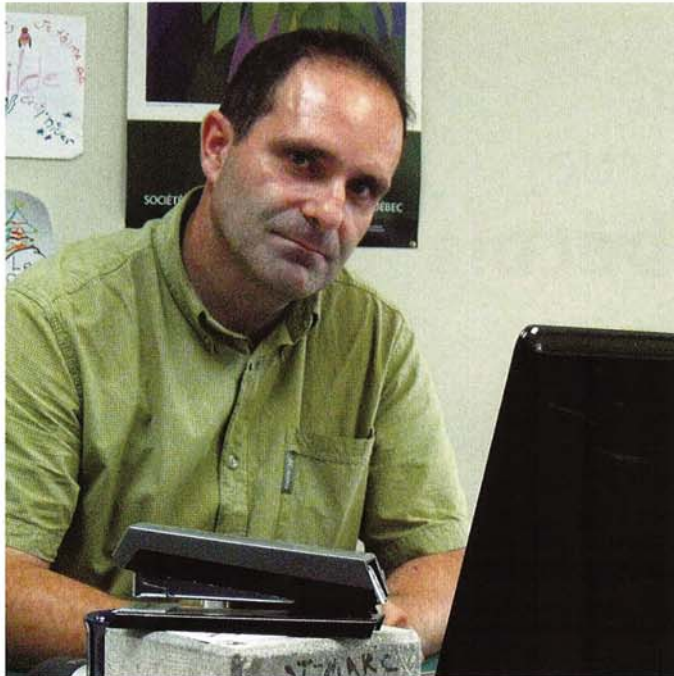
C.M.: J'ai tout d'abord appris mon métier de mon père, horticulteur, qui m'a transmis le savoir-faire d'un jardinier à l'ancienne, la curiosité et l'envie d'exercer cette noble profession. J'ai suivi quatre années d'études académiques en horticulture avec une formation en aménagement paysager. Elles se sont conclues par l'obtention de deux diplômes, dont le dernier peut se comparer à celui d'un finissant de l'ITA Saint-Hyacinthe.

QV - En quelle année avez-vous décidé d'immigrer et pourquoi avoir choisi le Québec?

C.M.: Je suis arrivé au Québec en juillet 1996. J'avais fait ma demande d'immigration neuf mois plus tôt avec la volonté

d'arriver au Québec au début de la saison horticole. En raison de mon domaine d'activité, principalement saisonnier, le traitement de ma demande a été accéléré. À l'époque, le processus prenait normalement au moins une année, souvent plus.

Toutes mes démarches étaient animées essentiellement par le désir de retrouver ma future conjointe, native de Montréal. Je connaissais un peu la province pour être venu y travailler, plus jeune, dans le cadre des Chantiers jeunesse sous l'égide de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et pour être revenu, plus tard, jauger les conditions hivernales. ⇒



Claude Moussu est d'origine française. Il est concepteur de jardins chez Aménagement Côté Jardin, une entreprise située à Montréal.
Photo: Catherine Lamothe

QV - Avez-vous eu de la facilité à dénicher un premier emploi au Québec?

C.M.: À mon arrivée, ma démarche a été simple et pragmatique: j'ai regardé dans le bottin téléphonique pour trouver les entreprises géographiquement proches du quartier où je résidais. Je me suis arrêté à la lettre A, pour Aménagement Côté Jardin. Après une entrevue le vendredi, j'ai commencé le lundi suivant en acceptant temporairement de retravailler sur le terrain, une immersion en quelque sorte dans les réalités et pratiques des chantiers d'ici. Enrichissant!

Néanmoins, avant de me lancer et de quitter la France, j'avais pris le pouls, à distance, de quelques entreprises en architecture du paysage ainsi qu'en aménagement paysager. Même si je m'y préparais, je n'ai guère reçu de réponses encourageantes des entreprises en architecture du paysage. Les entreprises en aménagement paysager, quant à elles, me proposaient essentiellement des emplois de terrain et m'invitaient à les contacter à mon arrivée. En définitive, je crois que les entreprises attendent que les gens se manifestent en chair et en os et je ne peux que conseiller aux futurs immigrants un séjour préalable pour présenter leur curriculum vitae et obtenir des entrevues pour se faire connaître et susciter l'intérêt des employeurs.

QV - Avez-vous éprouvé de la difficulté à faire reconnaître votre formation et votre expérience en France?

C.M.: En Europe, j'ai connu les réalités du terrain avant de me diriger vers la conception. Je suis arrivé au Québec avec 11 années d'expérience derrière moi. Avant de

quitter ma région natale, j'occupais un poste de dessinateur-concepteur au sein d'un bureau d'études en urbanisme.

Malgré tout, on ne m'a finalement proposé que des emplois de terrain et j'ai eu le sentiment de devoir refaire mes preuves. Ce n'était pas un obstacle majeur à mes yeux, tout au plus une prise de contact avec le monde actif à l'instar d'un stagiaire en architecture du paysage. C'est toujours, à mon sens, une très bonne école, d'autant plus pour un immigrant. Elle aiguise notre sens critique par rapport à ce qui se fait et pourrait se faire et elle construit notre nouveau vocabulaire professionnel. C'est un très bon champ d'observation de son futur univers professionnel...

QV - Existe-t-il des différences au niveau de la pratique professionnelle de votre métier entre le Québec et la France?

C.M.: Il existe plusieurs différences, entre autres, en construction. D'abord, la profondeur des fondations à respecter est plus essentielle au Québec en raison des cycles de gel et de dégel. Il y a l'emploi généralisé ou presque des mesures impériales (inconnues en France) au détriment du système métrique. Également, la palette de végétaux sur le marché, notamment à feuillage persistant, est nettement moindre ici du fait de la rusticité sous le climat français. Au Québec, on fait l'excavation et la mise en œuvre complète de la terre végétale des plates-bandes, alors que, sauf dans des cas extrêmes, j'étais davantage habitué à amender les sols existants. Aussi, le rythme soutenu des journées de travail et leur concentration durant la belle saison sont l'opposé de la répartition très régulière et équilibrée sur l'année dans l'Hexagone.

QV - Comment se sont passé votre accueil et votre intégration en emploi et quelle a été la réaction de vos collègues?

C.M.: Mon accueil s'est bien passé. J'ai rapidement été en action et j'ai été quelque peu surpris de la longueur des journées de travail. Le contact est plus facile et plus franc au Québec. On se tutoie rapidement, les discussions n'utilisent aucune voie détournée pour passer les messages. Elles sont généralement directes. Il y a donc une facilité d'accès et de contact, c'est plus rapide qu'en Europe et moins hiérarchisé dans l'ensemble, ce qui est très plaisant.

En ce qui concerne les collègues, ça s'est très bien passé. C'est sûr qu'il peut y avoir une inquiétude au niveau de la compréhension puisque les expressions, le vocabulaire et leur emploi peuvent porter à confusion pour le nouveau venu. Les références culturelles font sérieusement défaut, au début, mais l'adaptation s'est faite assez rapidement. ⇒

Dans tous les cas, j'ai constaté que les Québécois connaissent mieux la culture française que les Français la culture québécoise, sans doute par la couverture et la référence des médias d'ici à la scène européenne depuis longtemps. La tendance a commencé à changer avec l'établissement d'artistes québécois en France ou grâce à des événements tels que les fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

QV - Y a-t-il eu des obstacles que vous avez dû surmonter en arrivant ici? Si oui, lesquels?

C.M.: Il faut se réhabituer à plusieurs choses, notamment aux principes de location d'un logement qui ne sont pas les mêmes ici qu'en France. Également, la conduite automobile est très différente, les panneaux de signalisation aussi. Par exemple, l'arrêt aux quatre coins d'une intersection n'existe pas en France. Le fait d'être imposé au provincial et au fédéral est difficile à comprendre. Aussi, en France nous sommes payés mensuellement, au Québec, hebdomadairement.

QV - Avez-vous été victime de préjugés depuis votre arrivée au Québec? Si oui, lesquels?

C.M.: Au début, on peut parfois être qualifié de «Français», ce qui sous-entend «maudit Français», le gars chiant qui arrive en colonisateur. Maintenant, c'est le «Français», comme un caractère distinctif du même type que, pour un Montréalais, le «Gaspésien». Lorsque c'est répétitif, c'est beaucoup moins drôle. Il faut savoir vivre avec ça. Cependant, dans mon activité, cela peut devenir un véritable atout. Les gens pensent que nous sommes plus cultivés en raison de la façon dont nous formulons nos phrases.

Par ailleurs, le fait de parler français aide beaucoup et facilite l'intégration. Les Français se mêlent facilement aux Québécois, ils ne se tiennent pas autant en gang que certaines communautés, sauf pour des événements particuliers comme la Coupe du monde de soccer.

QV - Quel a été votre parcours professionnel depuis votre arrivée au Québec?

C.M.: J'ai presque toujours travaillé pour Aménagement Côté Jardin. Au départ, c'était avant tout un travail de terrain même si, à l'occasion, je faisais un peu de planification et de croquis. Durant l'hiver de ma première année, sitôt la fin de la saison sur le terrain, j'ai gagné les bureaux d'architecture d'Objectif Paysage à Mont-Saint-Hilaire qui, faute de volume de travail, n'avait pu m'offrir un emploi de longue durée. Puisque j'avais néanmoins annoncé mes couleurs dès le départ auprès d'Aménagement Côté Jardin (faire de la planification et de la conception), ils ont rapidement créé un poste de designer-concepteur que j'occupe toujours.

La perception de l'horticulture est différente au Québec comparativement à l'Europe. Au Québec, la croissance est exponentielle. On retrouve beaucoup de produits

d'inspiration européenne dans les catalogues de produits canadiens. Au Québec, puisque l'industrie est très jeune, on assiste à une évolution, à une structuration du milieu. Cependant, on manque encore d'horticulteurs et de personnel formé motivé par le travail saisonnier au sein des compagnies.

QV - Croyez-vous que les gens et les entreprises sont davantage ouverts aux immigrants qu'il y a 10 ans?

C.M.: Au Québec, les gens sont habitués jeunes à être ouverts aux autres, ouverts sur le monde. Aménagement Côté Jardin a une belle culture à ce sujet. Plusieurs de mes compatriotes travaillent ou ont travaillé au sein de la compagnie. Depuis les deux dernières années, nous travaillons avec plusieurs travailleurs guatémaltèques. En fait, il n'y a pas d'obstacle majeur dû aux origines des candidats. La difficulté réside plutôt dans l'interprétation du niveau de formation du pays d'origine vis-à-vis de ce que nous connaissons au Québec et dans la rapidité du nouvel employé à adopter les pratiques d'ici. Aussi, on donne la chance au coureur, mais on sera assez intransigeant sur la qualité et la motivation démontrée sur le terrain. C'est ce qui prévaut, finalement, pour tout employé.

Pour un immigrant, il faut savoir ne pas être trop ambitieux à propos du salaire de départ. L'objectif premier devrait être de s'intégrer au plus vite et d'acquérir une première expérience locale, quitte à accepter de recommencer à la base. De toute façon, si la personne est réellement qualifiée et motivée, elle va vite «grimper» dans l'entreprise. Les bons éléments sont toujours recherchés, d'autant plus que la main-d'œuvre formée est rare.

QV - Quels sont, selon vous, les principaux avantages d'embaucher un immigrant pour une entreprise?

C.M.: En règle générale, c'est pour leur fiabilité. Ils ont un regard différent, ce qui peut faire une distinction par rapport à ce qui se fait localement. Également, la présence d'employés de différentes cultures crée une dynamique, une animation et une richesse intéressantes. **QV**

Catherine Lamothe est conseillère en ressources humaines agréée (CRHA) et chargée de projet à HortiCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale - commercialisation et services

HortiCompétences remercie chaleureusement M. Claude Moussu pour son temps et ses propos ainsi que pour la générosité dont il a fait preuve pour la réalisation de cette entrevue.